

en Lyonnais, au mois de mars 1441-42. Comme toujours, les villes aimaient mieux se racheler que de courir les chances d'une résistance à main armée. Mâcon achevait, le 29 mai 1442, de payer les 300 saluts d'or «poursa pari et pourlion « du *pache* accordé aux Écorcheurs par les élections de Châ-Ion et Mâcon (1). »

En cette année 1442, le comte de Fribourg, maréchal de Bourgogne, s'étant démis de sa charge, le duc choisit pour le remplacer Thiebault de Neufchâlel, seigneur de Blanmonl, capitaine-général-chef des gens d'armes(2). Ce choix était bon, et l'énergie du nouveau maréchal ne contribua pas peu à protéger la Bourgogne. La confiance renaissait un peu, et l'audace des chefs de Compagnies trouva à qui parler en s'adressant au sire de Blanmonl. Jusque là, on traitait avec eux comme avec une puissance ennemie; on leur envoyait des ambassadeurs. Ainsi, le 11 octobre 1442, Jehan de Montloy, chevaucheur, alla hâtivement de Dijon, par ordre du duc, « devers les Escorcheurs estant à l'entour de Noyers et en la « comté de Tonerrois, pour eulx dire de par icelluy seigneur « qu'ils se déslogeassent de ses terres et seigneuries sans y « faire aucun domaige à ses officiers et subjez » et, craignant que ce langage ne fût trop fier, on ajoutait : « ou qu'ils « lui écrivissent ce que faire en voudraient (3). »

Celle condescendance enorgueillissait singulièrement ces bandits et, un jour, le Bâtard n'avait pas craint d'écrire au gouverneur de Bourgogne « pour lui signifier que sa volenté « estoit de passer avec sa compagnie par les pays et duchié « de Bourgogne. »

Le maréchal de Blanmonl n'était pas homme à endurer

(1) *Noies et documents*, etc., p. 420 et s.

(2) Archives de la Côte d'Or.

(3) *Notes et documents*, etc., p. 420 cl s.